



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président

Nos réf. : CAB19 i42308

Le Conseil régional, le 28 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois maintenant, notre pays traverse une crise comme la France en rarement connu. En tant que Président de Région, je suis extrêmement préoccupé par la situation quasi-insurrectionnelle que nous connaissons ainsi que par le manque de dialogue de la part de ceux dont on attend qu'ils soient à l'écoute.

Les revendications de fond des Gilets jaunes, qui portent à la fois sur la fiscalité et sur le pouvoir d'achat, sont légitimes et il est indispensable de les entendre. Pour autant, en tant que commerçants et artisans de proximité, vous êtes directement touchés par ces manifestations à répétition et par les violences commises par les casseurs.

Si rien n'est fait, nous allons droit vers un démolissage sans précédent de notre tissu économique local et de centre-ville. L'économie nationale enregistre une baisse significative depuis mi-novembre et le début des manifestations des Gilets jaunes. Certains commerçants et artisans d'Auvergne-Rhône-Alpes ont vu leur chiffre d'affaire fortement baisser, obligeant parfois à la triste et lourde décision de licencier du personnel voire de cesser toute activité.

Dans ce cadre, la Région se doit d'être à vos côtés. D'abord sur un plan moral, pour vous dire que vous n'êtes pas seuls, que nous nous mobiliserons toujours pour vous accompagner au quotidien. Ensuite, sur un plan plus concret, en vous aidant financièrement à la fois à réparer les dégâts subis à l'occasion des manifestations et à la fois à financer le besoin de trésorerie induit par la perte de chiffre d'affaires.

Aussi, le 28 janvier dernier, à l'occasion d'une rencontre organisée avec des commerçants et artisans d'Auvergne-Rhône-Alpes, j'ai annoncé la **mise en place d'un plan de soutien inédit d'un montant de 8 millions d'euros en faveur des commerçants et TPE artisanales impactés par les manifestations des Gilets jaunes.**

Ce plan de soutien, fruit d'un travail commun de plusieurs semaines entre la Région, les CCI, l'Union des Commerçants de Proximité ainsi que les chambres d'artisanat, comporte deux volets.

Le premier, et parce que nous ne pouvons pas accepter que ceux qui font vivre notre économie et nos territoires soient victimes de violences, **consistera en une aide directe de 2 millions d'euros à destination des commerces vandalisés.**

Ce volet d'accompagnement prévoit ainsi un financement d'un montant de 50% des travaux, plafonnés à 10.000€, pour les commerçants ayant subi une dégradation matérielle survenue un jour de manifestation. Ce dispositif sera voté à la prochaine Commission permanente du Conseil régional, le 15 février prochain.

Le second volet de ce plan de soutien en faveur des commerçants et TPE artisanales se concrétisera dans **la mise en place d'un prêt à taux zéro**, plafonné à 10.000€, pour lequel la Région se portera caution. Nos services travaillent actuellement avec les établissements bancaires pour une mise en place de ce second dispositif, qui représentera l'équivalent d'un **montant de 6 millions d'euros**, au mois de Mars.

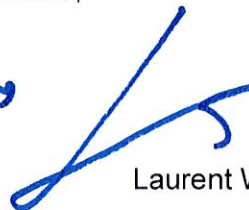
La Région Auvergne-Rhône-Alpes sera toujours à vos côtés et aux côtés de ceux qui font vivre nos territoires et nos centres-villes. Cette logique de soutien à l'économie de proximité avait guidé notre Région dans la simplification des démarches administratives ou encore dans la mise en œuvre, en Mars 2018, du prêt Artisan Auvergne-Rhône-Alpes à taux zéro.

Aujourd'hui, avec ce **plan de soutien en faveur des commerçants et TPE artisanales d'un montant de 8 millions d'euros**, la Région, avec l'aide de ses partenaires, entend continuer à agir concrètement au service de ceux qui s'engagent quotidiennement au service de l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les CCI et Chambres d'Artisanat se tiendront à votre disposition pour vous informer sur toutes les modalités et vous accompagner dans vos démarches.

Avec l'expression de mes sentiments dévoués,

*De façon déterminée à vos
côtés dès cette épreuve.*



Laurent WAUQUIEZ